



LA PHOTOGRAPHIE DE A à Z



PROGRAMME DE FORMATION 35H

Parcours mixte (Tronc commun mini-groupe et parcours individuel)

V3.1 06-2026

OBJECTIF DE LA FORMATION:

Perfectionnement et préparation au bloc de compétences BC05

Cette formation permet de perfectionner sa pratique photographique et de développer les compétences nécessaires à la réalisation d'un **dossier de travaux professionnels**, conformément aux compétences visées par le **bloc de compétences RNCP37233BC05 – Réalisation d'un dossier de travaux professionnels**, constitutif du Baccalauréat professionnel Photographie.

La formation prépare notamment à la réalisation de prises de vue fixes et animées, au traitement et à l'archivage des images ainsi qu'à la présentation et à l'explicitation de la méthode de réalisation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES:

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Réaliser une prise de vue fixe ou une courte séquence animée en réponse à une demande ou un cahier des charges.
- Traiter les images réalisées en mobilisant les techniques adaptées de développement, retouche et post-traitement.
- Organiser, gérer, conserver et archiver les fichiers photographiques selon un flux de travail adapté et structuré.
- Rendre compte d'une méthode de réalisation et argumenter ses choix techniques et créatifs dans un dossier de travaux photographiques

COMPETENCES VISÉES:

- Maîtriser les principaux réglages et fonctions de son matériel photographique.
- Mettre en œuvre les techniques de prise de vue adaptées aux différents sujets et conditions d'éclairage.
- Maîtriser les principales étapes du traitement et du post-traitement des images.
- Organiser, conserver et archiver les fichiers photographiques selon des méthodes professionnelles.
- Sélectionner et organiser des productions photographiques au sein d'un dossier cohérent.
- Présenter ses réalisations et rendre compte de sa méthode de production.

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION PRÉPARÉ:

Baccalauréat professionnel – spécialité Photographie

Bloc de compétences préparé : RNCP37233BC05 – Réalisation d'un dossier de travaux professionnels

Certification de niveau 4 enregistrée au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sous le numéro **RNCP37233**.

- Certification délivrée par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
- Date d'enregistrement : 13-01-2023
- Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2027

Le bloc de compétences préparé comprend les compétences suivantes :

- Réaliser une prise de vue fixe ou animée.
- Traiter les images.
- Gérer, conserver et archiver les images.
- Rendre compte d'une méthode de réalisation.

Important : L'organisme de formation prépare aux compétences visées par le bloc mais **n'organise pas l'évaluation certificative et ne délivre pas le bloc de compétences ni le Baccalauréat professionnel.**

L'inscription à l'évaluation certificative relève d'une démarche individuelle du candidat auprès de l'autorité compétente. L'organisme de formation informe les participants des modalités et échéances d'inscription, mais ne réalise pas leur inscription et n'organise pas l'évaluation certificative.

La validation du bloc de compétences relève de l'autorité compétente, selon les modalités prévues par la réglementation du Baccalauréat professionnel Photographie.

TYPE DE RECONNAISSANCE DÉLIVRÉE:

La formation constitue une préparation au **bloc de compétences RNCP37233BC05 – Réalisation d'un dossier de travaux professionnels** du Baccalauréat professionnel Photographie.

Elle ne délivre pas elle-même de certification, de diplôme ou de titre professionnel.

Une attestation de fin de formation est remise au participant.

La validation du bloc de compétences relève de l'autorité certificatrice compétente et est obtenue à l'issue de l'évaluation certificative prévue par la réglementation.

ALPIX SASU

270 clos Champ Mermet 74250 Viuz en Sallaz

06 19 85 60 77 - contact@alpix.photo - <https://alpix.photo>

N° SIRET 81903948800021 - N° TVA FR 308190 39488 - APE 8559B - N°OF 84740394974

ÉQUIVALENCES / PASSERELLES:

Les éventuelles équivalences et passerelles sont celles prévues par la réglementation et le référentiel de la certification.

Les informations actualisées relatives à la certification sont disponibles sur la fiche officielle France Compétences du RNCP37233.

SUITES DE PARCOURS:

La validation d'un bloc de compétences permet de conserver le bénéfice du bloc validé conformément aux dispositions applicables à la certification.

La poursuite du parcours vers l'obtention du Baccalauréat professionnel Photographie dépend de la validation des autres composantes du diplôme et des modalités d'accès aux épreuves.

DÉBOUCHÉS / APPLICATIONS PROFESSIONNELLES:

Les compétences développées peuvent être mobilisées dans le cadre de projets photographiques personnels ou professionnels, de prestations de prise de vue, de création de contenus visuels, de traitement et de postproduction photographique et d'activités liées à la communication visuelle.

Le Baccalauréat professionnel Photographie peut notamment conduire à des activités dans les domaines de la photographie grand public, de la photographie d'entreprise et de la postproduction.

DURÉE DE LA FORMATION:

35 heures réparties en journées et demi-journées

Un délai pédagogique d'une semaine minimum entre chaque journée est conseillé afin de favoriser la mise en pratique et l'appropriation des acquis.

DATES ET DÉLAIS D'ACCÈS: à déterminer avec le participant

Formation organisée dans un délai maximal de **4 mois à compter de la demande**, sous réserve des disponibilités du formateur et du participant.

PLAGES HORAIRES:

9h - 12h30 / 14h00 - 17h30

Formation en présentiel, en salle de formation et, selon les objectifs et le profil du participant, sur site ou en situation réelle.

TARIFS:

2800 € HT - session mixte - collective de 35 heures

ALPIX SASU

270 clos Champ Mermet 74250 Viuz en Sallaz

06 19 85 60 77 - contact@alpix.photo - <https://alpix.photo>

N° SIRET 81903948800021 - N° TVA FR 308190 39488 - APE 8559B - N°OF 84740394974

4500 € HT en session individuelle de 35 heures

Frais de dossier inclus.

Frais de déplacement, restauration et hébergement : sur devis.

Formation exonérée de TVA – article 261-4-4° a du CGI.

PUBLIC CONCERNÉ:

Formation ouverte aux personnes souhaitant perfectionner leur pratique photographique et développer les compétences correspondant au BC05 du Baccalauréat professionnel Photographie : amateurs de photographie, personnes en projet de reconversion, photographes en devenir, chargés de communication, professionnels de la communication digitale et toute personne souhaitant structurer et perfectionner sa pratique photographique.

PRÉREQUIS:

Une pratique préalable de la photographie est recommandée afin de pouvoir travailler directement sur les compétences visées par le bloc.

La maîtrise des fonctions essentielles d'un appareil photo et des outils informatiques courants est recommandée.

Les conditions d'accès aux épreuves certificatives relèvent de l'autorité compétente et doivent être vérifiées par le candidat auprès de celle-ci.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES:

Formation en présentiel, en groupe restreint ou session individuelle, alternant apports théoriques, démonstrations, exercices pratiques, mises en situation et temps d'échanges.

MÉTHODES MOBILISÉES:

- Apports théoriques et méthodologiques, illustrés par des exemples, supports visuels et démonstrations pratiques.
- Exercices individuels de prise de vue, études de cas et mises en situation, notamment en conditions réelles.
- Réalisation, sélection, traitement et analyse de productions photographiques.
- Constitution et structuration d'un dossier de travaux professionnels.
- Analyse et correction des réalisations, avec conseils et accompagnement individualisés.
- Pédagogie active favorisant l'expérimentation, les échanges, les questions-réponses et l'analyse des résultats.

MOYENS TECHNIQUES ET MATÉRIELS:

- Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur, d'un écran interactif et d'une connexion Wi-Fi.

ALPIX SASU

270 clos Champ Mermet 74250 Viuz en Sallaz

06 19 85 60 77 - contact@alpix.photo - <https://alpix.photo>

N° SIRET 81903948800021 - N° TVA FR 308190 39488 - APE 8559B - N°OF 84740394974

- Ordinateur ou tablette utilisé(e) par chaque participant ; chargeur personnel à prévoir.
- Matériel photographique mis à disposition selon les besoins des exercices : appareils photo, objectifs, trépieds avec rotules, adaptateurs pour smartphone, filtres et accessoires.
- Bibliothèque de ressources pédagogiques accessible en salle de formation.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES:

- Supports de cours et fiches pratiques au format numérique (PDF).
- Tutoriels et ressources pédagogiques complémentaires accessibles en ligne.
- Exemples et supports visuels utilisés pendant la formation.
- Exercices et ressources permettant de mettre en pratique les notions abordées.

MODALITÉS D'ÉVALUATION:

Les acquis sont évalués tout au long de la formation à travers des exercices pratiques, des mises en situation, l'analyse des réalisations et des échanges avec le formateur.

Une évaluation finale permet de vérifier l'atteinte des objectifs pédagogiques et la maîtrise des compétences travaillées dans le cadre de la préparation au BC05.

Les évaluations réalisées par l'organisme de formation ne constituent pas l'évaluation certificative du bloc de compétences.

L'évaluation certificative et la validation du bloc relèvent de l'autorité compétente, selon les modalités prévues par la réglementation du Baccalauréat professionnel Photographie.

ACCESSIBILITÉ:

Tous nos locaux sont accessibles.

Les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap sont étudiés avant l'entrée en formation afin d'identifier les adaptations pédagogiques, matérielles ou organisationnelles pouvant être mises en œuvre.

Pour toute demande ou information concernant l'accessibilité, contactez Alexandre Gelebart, référent handicap.

ALPIX SASU

270 clos Champ Mermet 74250 Viuz en Sallaz

06 19 85 60 77 - contact@alpix.photo - <https://alpix.photo>

N° SIRET 81903948800021 - N° TVA FR 308190 39488 - APE 8559B - N°OF 84740394974

INDICATEURS DE RÉSULTATS:

Les indicateurs de résultats sont consultables sur le site de l'organisme : **alpix.photo**

Pour cette formation, les indicateurs suivis comprennent notamment :

- le taux de satisfaction des participants ;
- le taux d'atteinte des objectifs pédagogiques ;
- le taux de complétion / d'assiduité.

Les indicateurs relatifs à la présentation à l'évaluation certificative et à la validation du bloc de compétences sont renseignés lorsque les données sont disponibles auprès de l'autorité compétente.

ALEXANDRE GELEBART - VOTRE FORMATEUR:

Reporter photographe depuis le début des années 2000 et diplômé de l'École Technique de Photographie (ETPA), Alexandre Gelebart est un technicien expérimenté, créatif et pédagogue, disposant d'une connaissance pratique du secteur de la photographie et de ses évolutions.

ALPIX SASU

270 clos Champ Mermet 74250 Viuz en Sallaz

06 19 85 60 77 - contact@alpix.photo - <https://alpix.photo>

N° SIRET 81903948800021 - N° TVA FR 308190 39488 - APE 8559B - N°OF 84740394974